

■ POLITIQUES ET INTERVENTIONS SOCIALES ■

Collection dirigée par

Cristina **De Robertis**

Didier **Dubasque**

Henri **Pascal**

2^e édition



Philosophie et éthique en travail social



Philippe Merlier

Préface de **Brigitte Bouquet**

 POLITIQUES ET INTERVENTIONS SOCIALES 

2020

PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR

- L'oublieux* (roman), Paris, L'Harmattan, 2002.
Patocka, le soin de l'âme et l'Europe (essai), Paris, L'Harmattan, 2009.
Autour de Jan Patocka, Paris, L'Harmattan, 2010.
Philosophie et éthique en travail social, 1^{re} édition,
préface de Brigitte Bouquet, Rennes,
Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales », 2013.
Entrevisions (recueil de 800 maximes), préface de Nicolas Grimaldi, Limoges,
Solilang, coll. « Salves d'espoir », 2014.
Dépictions, poèmes illustrés par Stéphane Étroit, Sampzon, Delatour, 2016.
Normes et valeurs en travail social, Repères pour le soin de la relation,
préface de Jean-Pierre Boutinet, Paris, Seli Arslan, 2016.

LE PHOTOCOPIAGE MET EN DANGER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS DU LIVRE.

Toute reproduction, même partielle, à usage collectif de cet ouvrage est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957, code la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992).

© 1^{re} édition, 2013, Presses de l'EHESP, avenue du Professeur-Léon-Bernard – CS 74312 – 35043
Rennes Cedex

© 2020, Presses de l'EHESP, 2 avenue Gaston-Berger – CS 41119 – 35011 Rennes

ISBN : 978-2-8109-0846-2

ISSN : 1281-5845

www.presses.ehesp.fr

Remerciements

Il m'est difficile de remercier nommément toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont joué un rôle dans l'élaboration de cet ouvrage. Ma plus vive gratitude va à tous les professionnels pour leur confiance, le plaisir et la richesse de nos échanges, à mes collègues d'économie sociale familiale (ESF) et à tous mes étudiants en diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (DECESF) qui, grâce à leur questionnement, m'ont permis de tirer de moi-même plus qu'il n'y avait.

Avant-propos

Le présent ouvrage s'adresse aux assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale et conseillers sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, médiateurs, maîtres de stage, formateurs et étudiants. En effet, si le cas de conscience est toujours d'abord solitaire et individuel, les questions d'éthique concernent généralement des équipes, et suscitent l'échange collectif.

Les principes de l'éthique dépassent aussi très largement les règles de déontologie propres aux fonctions professionnelles spécifiques. Ils questionnent notre sens de la justice et ce sont eux qui fondent de manière générale notre devoir dans le champ de l'action particulière. Les fins éthiques priment sur les devoirs déontologiques.

Le tourment d'un cas de conscience singulier ne doit pas paralyser notre puissance d'agir, et encore moins devenir une cause de souffrance au travail. Il convient au contraire de le transmuier en une émotion nouvelle, qui motive nos prises de décision de façon rationnelle et raisonnable. Notre raison et notre émotion doivent nécessairement concourir ensemble pour ajuster toujours mieux nos principes et nos règles d'action pratique.

Cet ouvrage entend faire dialoguer le lecteur d'une part avec des témoignages de professionnels – le corps du texte renvoie à des études de cas ou « situations » regroupées en fin de chapitre, et d'autre part avec des philosophes de la période classique à nos jours (des extraits de textes, destinés à donner à penser sur leur enjeu, accompagnant chaque situation). La seule ambition de ce travail est donc de partager avec les travailleurs sociaux, professionnels et étudiants, une réflexion commune sur l'éthique de l'accompagnement social qu'ils mènent au quotidien au service des usagers.

Préface

Saluons la deuxième édition de l'ouvrage *Philosophie et éthique en travail social*, du philosophe Philippe Merlier, qui apporte une réflexion sur l'éthique menée au quotidien au service des usagers. Vingt-sept études de cas présentées, réparties en fin de chapitres, qui sont toutes des situations rencontrées sur le terrain par des travailleurs sociaux ; elles sont suivies d'une brève analyse et du texte du philosophe qui porte sur leur enjeu et en aborde la problématique de fond.

Outre l'expertise interrogée et la réflexion sur les termes bienfaisance, bienveillance, bientraitance et bienveillance, deux autres chapitres sont inédits : l'un sur l'interculturalité, les normes et valeurs, l'autre sur la fragilité et la vulnérabilité. Ce sont de ces nouveaux apports intéressants dont nous allons parler.

Tout d'abord, rappelant que conseiller autrui est un savoir-faire, ne se réduisant pas à être un bon technicien ni un expert, Philippe Merlier s'interroge sur la notion d'expertise très à la mode, montrant son intérêt et ses problèmes. L'expert qui a la position intermédiaire entre le savoir et le savoir-faire, médiateur entre la connaissance et la pratique sociale, apporte son savoir d'expérience. Mais tiraillé entre sa conscience scientifique et sa conscience civique, il est en situation de dilemme intérieur car le bien et le juste échappent à la rationalité technique, et dépassent la compétence épistémique.

Sans le Bien et le Juste, l'autonomie et le respect, la bienveillance et l'empathie, l'équité et la responsabilité ne seraient possibles. L'auteur montre des situations portant sur les règles de la confidentialité et d'abstention de jugement moral, et sur les sentiments d'empathie et de responsabilité. Notamment à l'ère actuelle du numérique, savoir préserver les données confidentielles des usagers est un principe éthique et un devoir déontologique.

L'auteur rappelle aussi les termes « bienfaisance, bienveillance, bien-traitance, bienveillance », qui ont non seulement des nuances mais appartiennent à des champs différents. Ainsi la bienfaisance qui désigne la charité est une qualité morale. La bien-traitance relève, quant à elle, du champ juridique et politique et se fonde sur la générosité et l'utilité. Quant à « bienveillance », elle signifie « que je veuille », le vouloir, vouloir le bien. Philippe Merlier avoue préférer à la bien-traitance la bienfaisance, à la bienfaisance la bienveillance, et à la bienveillance, la *bienveillance*.

En outre, alors que la question du rapport à l'autre nécessite depuis toujours une réflexion, les multiples problèmes sociaux et économiques actuels, les transformations institutionnelles, la normalisation des réponses complexifient le positionnement éthique. L'auteur donne plusieurs exemples : l'usager est soumis à une contractualisation sociale exponentielle et invasive. Quant au consentement, il suppose une décision libre, un acte conscient, autonome et éclairé qui ne soit pas un renoncement ni une soumission. Concernant la véritable participation des personnes, elle signifie promouvoir la démocratie participative, déléguer le pouvoir directement aux citoyens, tout en évitant le problème de constituer une dépendance, une soumission, ou une simple adaptation à une demande institutionnelle. Enfin, la médiation qui se développe beaucoup – médiation familiale civile et pénale, médiation sociale, interculturelle, éducative, dans la Justice, dans l'Éducation nationale, dans la DRH des entreprises –, consiste à mener une action qui permette à des personnes librement consentantes de participer à des échanges, des interactions et des confrontations afin qu'elles s'accordent (ou non) sur une décision qui leur appartient. Néanmoins, la médiation a quelques limites : d'une part, elle instaure un temps de dialogue qui doit composer avec les différents cheminements des personnes, d'autre part, il s'agit de donner une souplesse à la loi.

Dans la deuxième édition de son livre, Philippe Merlier a apporté sa réflexion sur « Interculturalité, normes et valeurs ». En effet, la notion d'interculturalité a connu depuis les années 1980 un succès remarquable. L'interculturalité se veut compréhensive et coopérative, support d'une convivialité générale. Quant au dialogue interculturel, il désigne un processus d'échange de vues ouvert et respectueux entre des personnes et des groupes de différentes origines et traditions ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques, dans un esprit de compréhension et de respect mutuels. D'une part, il sert à prévenir les clivages ethniques, religieux, linguistiques et culturels. D'autre part, il permet d'avancer ensemble et de reconnaître les différentes identités de manière

constructive et démocratique, sur la base de valeurs universelles partagées. Mais l'interculturalité instaure autant de ressources que d'obstacles. Souvent elle conduit à parler de différence culturelle, ce qui pose problème, car la différence est une notion identitaire. De plus, il ne s'agit ni de mythifier l'autre ni de l'assimiler car l'assimilation consiste à le considérer en termes de différence et d'identité. Philippe Merlier démontre alors que « c'est sans doute en ce sens de "l'écart" et de "l'entre", qu'il convient le mieux de penser l'"inter"-culturel ».

Un autre nouvel apport de Philippe Merlier concerne « la fragilité et la vulnérabilité », deux notions proches. Le « et » qui les relie indique deux états qui peuvent être complémentaires ou supplémentaires : on peut être fragile au départ et des vulnérabilités peuvent s'accumuler, s'ajouter à la fragilité première. Les deux relèvent du possible, de la contingence et de l'accident. Mais ces notions sont différentes. La fragilité est endogène, la vulnérabilité est exogène ; la fragilité est « une condition permanente », alors que la vulnérabilité est accidentelle. La fragilité relève de l'être, la vulnérabilité de l'événement. La notion de fragilité est injustement féminisée par les préjugés sexistes et homophobes.

Cet ouvrage de Philippe Merlier apporte une analyse complémentaire des réalités de pratiques quotidiennes tout en posant avec recul des réflexions philosophiques et éthiques fondamentales. Réfléchir à ses valeurs éthiques personnelles permet de prendre conscience de la portée de ses propres actes et de parvenir ainsi à trouver de meilleures solutions dans l'accompagnement des personnes. Or, ce processus n'est pas simple. Philippe Merlier montre que les valeurs qui sont à la base de nos actions peuvent en effet parfois se contredire. Remercions-le de veiller à actualiser nos réflexions éthiques.

Brigitte Bouquet,
*professeure émérite, chaire de travail social
et d'intervention sociale, CNAM*

Introduction

« L'éthique est la mise en question
de ma spontanéité par la présence d'autrui »

Emmanuel Lévinas¹

« Éthique » vient du grec *êthos* signifiant l'habitat, le gîte, le repaire. L'éthique a donc pour vocation première de rendre la société humainement habitable, d'être un refuge d'humanité. C'est elle qui rend les services sociaux hospitaliers, qui en fait un repaire – et pas seulement un repère, dans la cité ; c'est bien ce type d'asile qu'offrent entre autres les centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), etc.

Le deuxième sens d'*êthos* désigne l'habitude sociale, l'*habitus*, les mœurs. Cicéron traduit *êthikos* par *moralis* ; historiquement, la notion de morale vient après celle d'éthique. Mais l'éthique n'est pas la morale. L'éthique est une théorie des fins de l'existence, un ensemble de principes philosophiques et universels qui visent le bien ou le bonheur : le « souverain bien », tandis que la morale désigne un ensemble de valeurs et de règles de conduite qui fonctionnent comme des normes sociales et culturelles particulières.

Principe éthique et règle morale sont radicalement distincts : le premier est universel, nécessaire, inconditionnel et pose une fin, la seconde est particulière, contingente, conditionnelle et pose des moyens. De plus, les principes eux-mêmes ne sont pas révisibles mais permettent la révision des règles. C'est pourquoi il sera question ici de dégager des principes essentiels de l'éthique, plutôt que des règles de (bonne) conduite.

1. Lévinas E., *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*, La Haye, M. Nijhoff, 1961.

Aujourd'hui, l'éthique concerne une communauté et un mode d'être ensemble dans des situations particulières, la morale concerne la personne indépendamment des situations. L'éthique s'entend dans une perspective téléologique – elle vise une fin (*télos*) –, la morale dans une perspective déontologique – elle vise un devoir (*deôn*). La première relève d'une sagesse pratique qui applique des principes au cas par cas, selon le contexte, en fonction de ce qui est *juste ou injuste*, la seconde applique des règles indépendamment du contexte, en fonction de ce qu'elle juge relever du *bien ou du mal*. Notre société se préoccupait autrefois d'une éthique téléologique, donnant la primauté au bien entendu comme bienfaisance et charité ; elle se soucie aujourd'hui d'une éthique déontologique qui fait primer l'autonomie et les droits individuels.

Je considère que la justice prime sur la morale, et prends ici le parti, avec Lévinas et contre la tendance de notre société moderne, d'une éthique sociale qui pose la justice au-dessus de la liberté individuelle.

Il convient par ailleurs de se méfier d'une tendance actuelle de contrôle social et de mise en place d'un ordre moral sous couvert d'éthique, ainsi que d'une tendance à récupérer l'éthique afin qu'elle serve de prétexte pour légitimer le pouvoir des institutions ; les chartes et les codes prolifèrent souvent pour donner une image « propre » aux institutions. Mais il ne faut pas oublier que les institutions n'ont pas de sentiment, et l'éthique n'est ni un moyen ni un ensemble d'instruments ou de recettes dont on se servirait pour travailler avec plus de sécurité ou pour justifier son indépendance dans le métier. Non, l'éthique ne dit justement pas toujours ce que l'on doit faire, sinon c'est une morale. Elle est situationnelle et permet de fonder un choix – indépendamment de la loi morale, en évaluant au mieux le juste, au pire le préférable.

Présentation de l'ouvrage

Le présent ouvrage commence par définir ce que « conseiller » veut dire, examine les notions de conseil et d'expertise, puis propose trois grands principes de l'éthique en travail social, subordonnés à l'impératif de justice, principes éthiques qui sont distingués des règles de déontologie. Après une distinction conceptuelle entre bienveillance, bienfaisance, bienveillance et « bienveillance », la réflexion porte sur les limites de la contractualisation sociale et les problèmes liés à la notion de consentement, afin de circonscrire brièvement le champ de l'aide à la décision. L'aide à la décision autonome de l'utilisateur suppose de

nuancer entre ce qui relève de sa dignité, de son estime de soi et de son image de soi. Comme le travailleur social le représente dans certaines institutions, et exerce un travail de médiation et de négociation avec ses partenaires, ces différents actes professionnels doivent être définis et mis en relation. La manière dont les travailleurs sociaux échangent sur leur pratique de ces actes conduit à promouvoir l'analyse des pratiques.

Cette nouvelle édition comporte de nouveaux textes sur l'expertise, la bienveillance, la participation de l'utilisateur et la médiation, ainsi que deux chapitres inédits : l'un sur l'interculturalité, les normes et valeurs, l'autre sur la fragilité et la vulnérabilité. Vingt-sept études de cas sont présentées, réparties en fin de chapitre, qui sont toutes des situations rencontrées sur le terrain par des travailleurs sociaux ; elles sont suivies d'une brève analyse et du texte d'un philosophe qui porte sur leur enjeu et en aborde la problématique de fond.